

CH

A F A S E C

Mille et Une Question

Accès dans les écoles

Etes-vous une école privée ?

Oui, sous contrat avec l'état et le ministère de l'Agriculture. Nous sommes une école professionnelle qui a été créée par l'Institution des Courses.

Conditions pour entrer dans nos écoles ?

Dès l'âge de 14 ans.

Après une classe de 5ème pour rejoindre une classe de 4ème dans nos collèges.

Après une classe de 4ème pour rejoindre une classe de 3ème dans nos collèges.

Après une classe de 3ème pour présenter un CAPA et un BEPA et demain un BAC PRO.

Quel est le niveau d'équitation souhaité ?

Aucun, si on commence très jeune, mais dépend des capacités individuelles.

Quel est le niveau de scolarité demandé ?

La moyenne générale est souhaitée. Ce qui compte le plus, est la motivation et le projet.

Y a-t-il une sélection à l'entrée en formation ?

Oui, au travers des tests qui valident la motivation, la capacité de vivre en collectivité, la capacité naturelle du travail à l'approche du cheval, la capacité à progresser et enfin un examen médical (condition physique vérifiée au travers des tests).

Quel est le meilleur moment pour intégrer l'AFASEC ?

Le plus tôt (14 – 15 ans) est le mieux si le jeune est attiré par la compétition. Toutefois, tout élève peut intégrer une école AFASEC à l'issue des différentes classes du collège. Après la classe de 5ème, 4ème ou 3ème. Ceci dit, si le jeune veut s'engager dans une formation courte et très professionnalisante du type CAPA, il sera obligé d'intégrer à l'issue d'une 5ème ou d'une 4ème.

Est-ce que c'est un métier dangereux ?

C'est un métier qui intègre les risques que l'on rencontre avec les animaux et le cheval en particulier, il y a aussi les risques qui sont associés aux métiers de la compétition.

Néanmoins, nos élèves bénéficient d'une solide formation technique qui leur permet de maîtriser leur art.

Divers

C'est quoi l'AFASEC en dehors des formations ?

L'AFASEC propose aux salariés de nombreuses aides d'accompagnement telles que l'aide au logement (réservation de logements), hébergement dans les résidences, financement de la mutuelle, aide au transport (indemnité kilométrique), aide à l'installation des jeunes salariés (prêt sans intérêt), programme de santé et visites médicales, accompagnement vers un nouveau métier. Les jeunes qui sortent de nos écoles peuvent être hébergés dans nos résidences et bénéficier d'un encadrement.

Existe-t-il des conditions de poids et de taille ?

Pour le trot attelé, pas de critères.

Pour le trot monté, il est souhaitable d'être un petit gabarit.

Pour le galop

- En plat, poids à 52.5 kg,
- En obstacles, poids à 61 kg.

Pour le cavalier d'entraînement il est souhaitable d'avoir un poids inférieur à 70 kg.

Les filles ont-elles autant de chances que les garçons ?

Oui.

Est-on aidé pour se reconvertir ?

Oui, l'AFASEC a une autre activité que celle de la formation qui est l'action sociale, à ce titre, elle gère les parcours de reconversion et cela de façon personnalisée.

Quel est le pourcentage de filles dans les établissements de l'ECH ?

Actuellement, il existe une bonne répartition entre garçons et filles 60% filles, 40% garçons.

Quel est le plus d'aller dans une école des courses hippiques AFASEC ?

Les plus sont nombreux :

La notoriété de nos écoles, la qualité de nos infrastructures, un suivi médical, une écurie d'application, des courses-école pédagogiques, un réseau européen, une remise de poids en plat et des distances au trot pour nos apprentis jockeys et drivers.

Combien d'heures sont passées avec les chevaux ?

Chaque établissement a son écurie d'application qui permet pendant la scolarité d'effectuer 6 à 11 heures par semaine avec le cheval. En stage dans l'entreprise, ils suivent le rythme de l'écurie.

Divers

Quelles sont les matières étudiées ?

Une partie concerne l'enseignement général (mathématiques, anglais, français), une autre concerne la profession (hippologie, équitation, techniques d'entraînement)

L'internat est-il obligatoire ?

Oui, l'internat permet de mieux s'adapter au rythme de l'entreprise.

Peut-on se scolariser en cours de formation ?

Oui, après une ou deux années passées à l'AFASEC, on peut facilement s'orienter vers une autre profession en fonction des capacités de l'enfant.

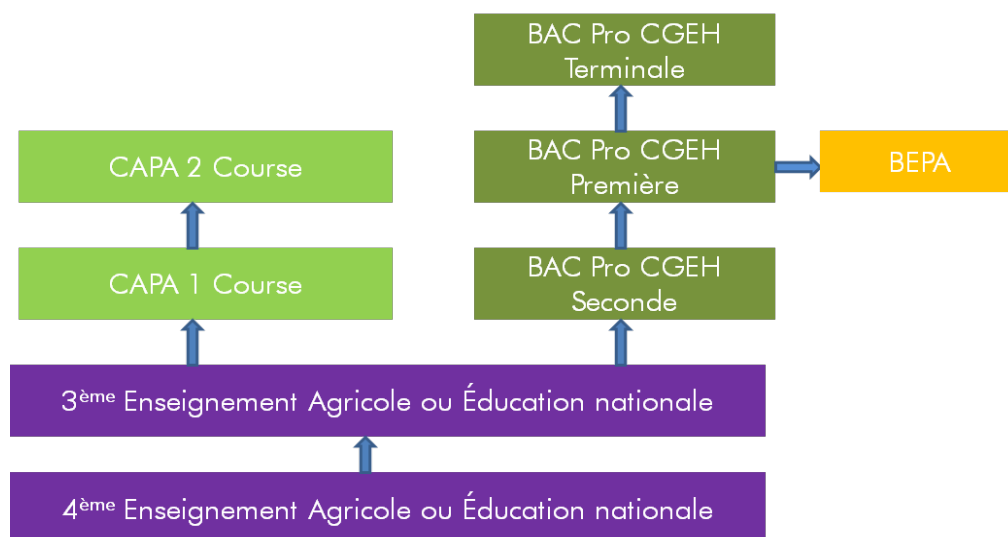
Formation

RENTREE 2011 : toutes les écoles AFASEC entrent dans la réforme du CAPA et du BAC PRO - en projet pour la rentrée 2011, dénominations provisoires.

Qu'est-ce qui change ?

Il s'agit d'une création d'un CAPA en deux ans et d'un BAC PRO en trois ans qui seront plus adaptés aux métiers du cheval qui a été travaillé avec la participation de professionnels du trot et du galop. La classe de BEPA va disparaître. Cependant les jeunes auront la possibilité de passer le BEPA rénové à la fin de la deuxième année du BAC PRO 3 ans.

A partir de la rentrée 2011



Formation

Quels sont les diplômes délivrés ? Est-ce que la formation est reconnue ?

Oui, à l'issue de la formation, les diplômes délivrés sont des diplômes officiels d'état délivrés par le Ministère de l'Agriculture (CAPA, BEPA et BAC PRO et le Brevet du Ministère de l'Education Nationale).

Nous délivrons en interne un certificat européen des compétences.

Quel est le taux de réussite à vos diplômes ? Résultats de l'ECH...

	2006	2007	2008	2009	2010
Brevet des Collèges	73%	81%	85,7%	79%	75%
CAPA	98%	97%	96%	96%	90%
BEPA	79%	84,5%	90%	95%	89%
BAC PRO	72,5%	66%	82,6%	85%	77%
BPREA	89%	90%	83%	90%	

Est-ce que l'on reste tout le temps à l'école ?

C'est une formation à plein temps. A l'école, il y a les matières techniques liées au cheval ainsi que les cours dans l'écurie d'application. Comme dans tout diplôme, il y a aussi de l'enseignement général. Les 3 semaines en entreprise permettent de mettre en pratique tout ce que l'on a appris à l'école. La formation peut durer entre 2 et 5 ans selon le niveau de diplôme préparé.

Je ne connais pas le milieu, comment je peux trouver un maître de stage ?

L'école placera le jeune apprenant chez un maître de stage ou d'apprentissage qui lui correspond le mieux.

Quel est le nombre d'élèves par classe ?

Les classes ont une dimension humaine entre 15 et 25 élèves selon les activités et dédoublements.

Coût de la formation

Quel est le coût de la formation (règlement mensuel ou annuel)

En moyenne, selon les établissements et les diplômes, entre 200 et 300 euros sur 10 mois.

La scolarité est gratuite. Ce cout correspond à la pension qui comprend l'hébergement, la restauration, la blanchisserie et les programmes éducatif et sportif.

Y a-t-il des possibilités de bourses ?

Oui, selon les mêmes droits que l'éducation nationale.

Si vous ne bénéficiez pas de bourses, il peut exister des aides du conseil régional pour les transports et des aides à l'équipement.

Coût de la formation

Y a-t-il un équipement particulier (coût) ?

L'école propose à des tarifs préférentiels toute une gamme de produits de qualité répondant aux normes de sécurité (casques – 90 euros, gilets de protection – entre 80 et 150 euros, blousons – 55 euros, polos – 16 euros, auxquels il faut ajouter des chaussures et pantalons pour la monte.

Pour mon fils, ma fille, quelle serait le coût précis ?

Les coûts peuvent varier suivant le statut de l'élève. Je vous invite à prendre contact avec l'établissement qui pourra vous renseigner précisément par rapport à la situation de votre enfant. Vous pouvez contacter : l'école de Cabriès (04 42 22 41 45) – l'école de Mont de Marsan (05 58 06 81 00) – l'école de Graignes (02 33 56 81 58) – l'école de Gouvieux (03 44 57 07 02) – l'école de Grosbois (01 45 69 23 43).

Formation adultes

Quelles sont les formations adultes dispensées au sein de vos écoles ?

L'établissement de Mont de Marsan assure l'enseignement au BP REA qui est un diplôme de niveau IV préparant les futurs chefs d'entreprise et les salariés responsables dans la filière cheval.

Par ailleurs nous dispensons également des formations qualifiantes de longue durée (de 600 à 900 heures selon les cycles) sur nos établissements de Gouvieux et de Mont de Marsan , nous proposons actuellement 2 cycles :

- Cavalier d'entraînement de chevaux de courses au galop,
- Cavalier d'entraînement de chevaux de polo.

La formation Lad-driver pour l'entraînement de chevaux de courses au trot est à l'étude.

Notons également que des stages de formations destinés aux salariés des entreprises de la filière cheval sont proposés : CAPTAV, perfectionnement équitation de courses, soins aux équidés etc ...

Quelles sont les conditions d'accès au BP REA ?

Avoir au minimum une année d'activité professionnelle et posséder un CAP ou diplôme de même niveau, ou avoir suivi un cycle complet conduisant au BEP ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde.

Emploi

Un emploi est-il garanti à la sortie de l'école ?

Actuellement, la profession manque de main d'œuvre et en règle générale, tous les élèves trouvent un emploi à leur sortie de formation.

Quelle évolution professionnelle puis-je espérer ?

90% des emplois sont des emplois directement liés à l'entraînement du cheval (cavalier d'entraînement, lad-driver). Selon ses talents, le jeune peut obtenir une licence de jockey ou driver. Il peut accéder avec de l'expérience à d'autres métiers (premier garçon, garçon de voyage, assistant-entraîneur, entraîneur).

Quel est le pourcentage d'élèves devenant jockeys ou drivers ?

La base de nos formations est de former à la profession de cavalier d'entraînement, lad-driver. Seuls les plus talentueux accéderont à une licence professionnelle (jockeys 5 à 10 %, drivers presque 50 %).

Jusqu'à quel âge peut-on exercer ce métier ?

En tant que jockey, la licence est délivrée jusqu'à l'âge de 50 ans, pour les drivers, 70 ans.

En général, il n'est pas conseillé d'effectuer toute sa carrière dans l'entraînement du cheval pour des questions de condition physique. Un parcours de reconversion professionnelle peut être envisagé entre 40 et 50 ans.